

l'union sera un fait accompli. Ce jour-là, je l'espère de tout cœur, nous récolterons les fruits de nos efforts. Certains détails de l'accord ne rallieront peut-être pas tous les suffrages, mais je prie ceux qui auraient des réserves à faire de penser au bien général qui découlera de cet événement historique.

J'ai le ferme espoir,—et la conviction aussi,—que l'immense majorité de la population du Canada actuel et de Terre-Neuve reconnaîtra toujours la justice et la sagesse des conditions de l'union.

L'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération sera, j'en ai la certitude, à l'avantage des deux parties. Lorsque s'élaboraient, il y a plus de quatre-vingt-un ans, les plans d'union des colonies britanniques de l'Amérique du Nord, beaucoup de ceux qui favorisaient l'union songeaient aux problèmes de défense et de sécurité. Au cours de deux guerres, le Canada et Terre-Neuve ont étroitement collaboré à leur défense commune et à la victoire. Aujourd'hui encore, la question de la défense et de la sécurité nous préoccupe vivement. Je crois que nous, Canadiens, et vous, Terre-Neuviens, nous sentirons plus en sécurité dans ce monde bouleversé lorsque Terre-Neuve sera devenue la dixième province du Canada.

L'union rapprochera davantage nos deux peuples. Telle en sera la conséquence la plus importante. Nous avons déjà bien des choses en commun. Nous jouissons du même patrimoine. Nous avons les mêmes traditions politiques. Nous ne nous considérons certes pas les uns les autres comme des étrangers. Nous pourrions désormais cultiver pleinement nos anciennes relations et en nouer de nouvelles. Comme le disait M. Bradley lorsque la délégation de la Convention nationale est venue à Ottawa, en juin 1947, « si Terre-Neuve devient la dixième province de votre Union canadienne, vous aurez pour associé un peuple fier, soucieux et résolu de porter généreusement sa part du fardeau ». Les Canadiens aussi sont « soucieux et résolus de porter généreusement leur part du fardeau ».

Le Canada a pris un essor extraordinaire dans les quatre-vingt-un ans qui se sont écoulés depuis que les quatre provinces primitives s'unirent pour former la Confédération (1er juillet 1867). Nous sommes un peuple uni. Notre puissance, sur le plan tant économique que physique, s'est multipliée. Nous sommes prospères. Mais nous n'avons jamais cessé de travailler à améliorer notre sort, à doter notre population d'une mesure croissante de sécurité et de bien-être. Dans la Confédération, les Terre-Neuviens partageront tous les avantages aujourd'hui assurés au peuple canadien dont ils feront alors partie.

#### *Texte*

Je tiens à dire un mot du caractère essentiel de la nation canadienne. Et pour mieux souligner ce caractère essentiel, je m'exprime maintenant en français. Notre nation, dont vous êtes à la veille de faire partie, repose sur l'association, sur un pied d'égalité, des deux grandes races qui sont si intimement mêlées à l'histoire de Terre-Neuve aussi bien qu'à celle du Canada. Notre pays a deux langues officielles et deux cultures qui, bien que parentes, sont distinctes, ont des affinités étroites. Mais nous ne formons qu'un seul peuple. Nous sommes heureux de vous recevoir, vous de Terre-Neuve, dans cette nation. Nous sommes convaincus que vous travaillerez avec nous à maintenir ce caractère distinctif de la nation canadienne, dont sir John A. Macdonald disait, peu avant la fin de sa vie, il y a près de soixante ans: « Nous avons maintenant une constitution qui place tous les sujets britanniques sur un pied d'égalité absolue, qui leur reconnaît des droits égaux dans